

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune d'Amfreville

	<p>L'an deux mil vingt-cinq, le 22 décembre à seize heures, Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Salle Gauvin, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Xavier MADELAINE, Maire d'Amfreville.</p>										
N°2025/098	<p><b>Etaient présents :</b> M. Xavier MADELAINE, Maire, M. Régis FOLTETE, Mme Sylvie FAYOL, M. Philippe BOSSEBŒUF Mme Hélène BANDZWOLEK, Mme Pauline MADELAINE, Mme Catherine BUSNEL, Mme Anne-Sophie MONTÉLIMARD, M. Christophe FRAHIER, Mme Célia VERHAEGHE</p> <p><b>Absents excusés :</b> Mme Bernadette FABRE, M. Mathieu VERHAEGHE</p> <p><b>Absents :</b> M. Guillaume FONTAINE et M. Romain SLIMANI</p> <p><b>Pouvoirs :</b> Mme Bernadette FABRE donne pouvoir à M. Régis FOLTETE M. Mathieu VERHAEGHE donne pouvoir à Madame Célia VERHAEGHE</p> <p>Mme Pauline MADELAINE est désignée secrétaire de séance.</p>										
DATE DE LA CONVOCATION : <b>16 décembre 2025</b>	<b>FINANCES- Adoption des tarifs municipaux 2026</b>										
DATE D'AFFICHAGE : <b>16 décembre 2025</b>	<p><b>Rapporteur :</b> Monsieur Philippe BOSSEBŒUF, adjoint en charge des budgets et des finances</p> <p>Monsieur Philippe BOSSEBŒUF propose aux membres du conseil de fixer les tarifs communaux suivants pour l'année 2026</p> <table border="1"><thead><tr><th>Objet de la tarification : Droits de place</th><th>Tarifs TTC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026</th></tr></thead><tbody><tr><td>Droits de place : Commerce ambulant régulier- présence annuelle de 26 semaines ou plus</td><td>120,00€</td></tr><tr><td>Droits de place : Commerce ambulant occasionnel- présence annuelle inférieure à 26 semaines</td><td>100,00€</td></tr></tbody></table> <table border="1"><thead><tr><th>Objet de la tarification : Location salle Georges Brassens pour les particuliers</th><th>Tarifs TTC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026</th></tr></thead><tbody><tr><td>Tarif/KWh</td><td>0,80 €</td></tr></tbody></table>	Objet de la tarification : Droits de place	Tarifs TTC à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2026	Droits de place : Commerce ambulant régulier- présence annuelle de 26 semaines ou plus	120,00€	Droits de place : Commerce ambulant occasionnel- présence annuelle inférieure à 26 semaines	100,00€	Objet de la tarification : Location salle Georges Brassens pour les particuliers	Tarifs TTC à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2026	Tarif/KWh	0,80 €
Objet de la tarification : Droits de place	Tarifs TTC à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2026										
Droits de place : Commerce ambulant régulier- présence annuelle de 26 semaines ou plus	120,00€										
Droits de place : Commerce ambulant occasionnel- présence annuelle inférieure à 26 semaines	100,00€										
Objet de la tarification : Location salle Georges Brassens pour les particuliers	Tarifs TTC à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2026										
Tarif/KWh	0,80 €										

	Soirée 16h-9h j+1 Amfrevillais (entre le lundi et le vendredi matin)	220,00 €
	Soirée 16h-9h j+1 Extérieurs (entre le lundi et le vendredi matin)	340,00 €
	Journée 9h-9h j+1 Amfrevillais (entre le lundi et le vendredi matin)	300,00 €
	Journée 9h-9h j+1 Extérieurs (entre le lundi et le vendredi matin)	450,00 €
	Week-end du vendredi soir au lundi matin Amfrevillais	500,00 €
	Week-end du vendredi soir au lundi matin Extérieurs	700,00 €
	<b>Objet de la tarification :</b> <b>Location salle Georges Brassens pour les associations</b>	<b>Tarifs TTC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026</b>
	1 <sup>ère</sup> location/ manifestation	Gratuit
	2 <sup>ème</sup> location/manifestation (1 jour)	110,00 €
	2 <sup>ème</sup> location avec jour supplémentaire (ex. Week-end)	165,00 €
	3 <sup>ème</sup> location/manifestation (1 jour)	265,00 €
	3 <sup>ème</sup> location avec jour supplémentaire (ex. Week-end)	450,00 €

	<b>Objet de la tarification : Concessions cimetière</b>	
	<b>Nouvelle concession</b>	<b>Tarifs TTC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026</b>
	Emplacement (pleine terre)	15 ans : 700 € 30 ans : 1 000 €
	Fourniture et pose caveau 1 place	1 510,00 €
	Fourniture et pose caveau 2 places	2 230,00 €
	COLUMBARIUM (case + plaque)	15 ans : 640 € 30 ans : 850 €

	CAVURNE (emplacement)	15 ans : 200 € 30 ans : 290 €	
	Fourniture et pose caveau à urnes (3 ou 4 urnes)	456,00 €	
	Fourniture et pose avec dalle granit rose	564,00 €	
	Redevance fourniture et pose une plaque non gravée	35,00 €	
	<b>TOTAL fourniture et pose cavurne avec dalle granit rose et plaque</b>	<b>1 055,00 €</b>	
<b>JARDIN DU SOUVENIR</b>			
	Dépose jardin du souvenir	100,00 €	
	Plaque sur stèle jardin du souvenir	Remboursement au prix coûtant	
	<b>Renouvellement concession</b>	<b>Tarifs TTC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026</b>	
	Emplacement pleine terre	15 ans : 250 € 30 ans : 360 €	
	Emplacement avec caveau 1 place	15 ans : 510 € 30 ans : 720 €	
	Emplacement avec caveau 2 places	15 ans : 510 € 30 ans : 720 €	
	Emplacement columbarium	15 ans : 300 € 30 ans : 410 €	
	Emplacement avec cavurne	15 ans : 300 € 30 ans : 410 €	

**Vu l'article L.2121-19 du Code général des collectivités territoriales disposant que « le conseil municipal par ses délibérations règle les affaires de la commune »,**

**Vu l'avis favorable du bureau municipal en date du 08/12/2025,**

Après en avoir délibéré, par 12 voix pour les membres du Conseil municipal :

- Approuvent les nouveaux tarifs applicables ci-dessus énoncés
- Décident que ces tarifs s'appliqueront à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
10+2	12	0	0

Fait et délibéré les jours, mois et en susdits.

**Le Maire,**

**Xavier MADELAINE**

